

6179 Identifier et rapporter les minéraux de conflit

La loi Dodd-Frank de 2010 exige que les entreprises américaines cotées en bourse indiquent si elles utilisent des minéraux (cassitérite, colombite-tantalite (coltan), tantale, or, wolframite, etc.) provenant de la République démocratique du Congo (RDC) ou d'un pays voisin.

S'ils utilisent des minerais de conflit, un rapport décrivant l'origine et la chaîne de surveillance de ces minerais doit être fourni. Cela inclut l'obligation d'indiquer si des produits qui financent ou favorisent directement ou indirectement des groupes armés en République démocratique du Congo ou dans un pays voisin sont utilisés. Une réglementation similaire est désormais en vigueur dans l'UE.

Objectif

Vous savez ce que sont les minéraux de conflit et connaissez le contexte et les objectifs de la loi Dodd-Frank et du règlement de l'UE. Vous êtes en mesure de déterminer si votre entreprise est concernée. Vous disposez des compétences de base pour identifier les entrées dans les rapports de vos fournisseurs qui sont considérées comme des minéraux de conflit et vous pouvez identifier les éléments critiques à un stade précoce. Vous êtes également en mesure de transmettre des informations, des exigences et des obligations tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Contenu

- ☐ Aperçu des minéraux de conflit
 - Définitions, contexte et objectifs
 - Dodd-Frank-Act Sec. 1502 Minéraux de conflit
 - Règlement de l'UE (UE) 2017/821 sur les minéraux de conflit
 - Sources d'information générales
- ☐ Analyse et inventaire
 - Déterminer qui est concerné par le 3TG et quel est le rôle de votre propre entreprise
 - Déterminer les mesures à prendre pour remplir votre obligation dans la chaîne d'approvisionnement (OECD Due Diligence Guidance)
- ☐ La chaîne d'approvisionnement
 - La chaîne d'approvisionnement, de la fonderie au producteur
 - Transmission d'informations et obligations des fournisseurs
 - Évaluation des risques de la chaîne d'approvisionnement
- ☐ La norme de reporting CMRT en bref
 - Prendre connaissance des définitions actuelles
 - Déclaration de votre entreprise et de votre personne de contact
 - Sélection du niveau de déclaration
 - Répondre aux questions relatives au niveau de déclaration choisi
 - Répondre aux questions A-J au niveau de l'entreprise
 - Introduction et évaluation des routines de contrôle (Due Diligence)
- ☐ Le programme de fonderies sans conflit en bref
 - Fonderies : introduction
 - Protocoles et procédures d'audit
 - Fonderies conformes et enregistrées

Qui est concerné ?

Les sociétés américaines cotées en bourse ou les sociétés qui fournissent ces sociétés et qui sont donc soumises à une obligation de déclaration, les importateurs de l'UE

Participants

Développeurs, ingénieurs, personnel responsable de la gestion de l'environnement/de la qualité et des ventes/achats.

Durée du webinaire :

180 minutes

Nombre maximum de participants : 14

Documents de formation

Vous recevrez un exemplaire personnel de la présentation.

Formation publique

Vous trouverez les prix actuels et les dates sur nos pages web www.imds-professional.com

Formation exclusive

Cette formation peut également être réservée en exclusivité.

Votre avantage : vous décidez de la date et le contenu est adapté à vos souhaits et besoins.

Veuillez demander votre offre personnelle :

Tel.: +49 6083 91 30 30
info@imds-professional.com